Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200065571-20251215-2025_12_94-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

Séance du quinze décembre 2025

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq
A dix-neuf heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	17

Date de la convocation
08/12/2025

Date d'affichage
08/12/2025

Numéro de la Délibération :
2025-12-94

Présents :
Mmes Sylviane AYMÉ, Christine BENOT, Magalie HELLOCO, Corinne LE BIHAN, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU.

M. Nicolas BENOIT, Jean-Robert LAOT, Cyril LE FUR, Lionel LE MADEC, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Philippe RONCE, Ludovic VICENT.

Absents : Gilles du PONTAVICE

Absent(e)s excusé(e)s : Antoine STEVENS a donné pouvoir à Corinne LE BIHAN

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Validation du devis pour le calcul du gain énergétique- travaux école

M. le Maire présente à l'assemblée le devis d'EICE dont la mission sera d'établir les calculs thermiques conformes aux règlements actuels en vigueur « Rtex Globale », dans le cadre des travaux de l'école.
Ces calculs comprennent :
- le calcul de la consommation du bâtiment initial et du projet pour les 5 usages règlementaires.
-Vérification de l'exigence de gain de 40% sur le CEP.
- Vérification des émissions de gaz à effet de serre.
- Vérification du coefficient Ubat
- Vérification du coefficient Tic

Ces calculs nous sont demandés pour l'obtention et/ou le versement de subventions notamment pour le Fonds vert et l'ADEME.

Le devis pour cette mission s'élève à 1 200 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- Valide le devis présenté ci-dessus pour un montant de 1 200 € HT.

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET 22570	